



ARBITRE DE FOOTBALL

Une belle aventure qui mérite d'être connue par vous, les jeunes sportifs !

Vous êtes intéressés par l'Arbitrage, la direction du jeu ?

N'hésitez plus, faites le savoir à votre club. Venez nous rejoindre, seul ou accompagné, de d'autres jeunes qui comme vous, souhaiteraient diriger des rencontres de football de jeunes ou seniors.

Sachez que votre rôle deviendra prépondérant dans le bon déroulement d'une rencontre. Arbitrer, c'est un sport qui requiert non seulement des qualités physiques à entretenir constamment, mais aussi des dispositions mentales.

Il vous suffit d'avoir du caractère, de l'ambition.

Par votre engagement, vous vous ferez une certaine personnalité dans le milieu du football.

Vous apprendrez à gérer les conflits sur le terrain, comme dans la vie associative ou privée. La tolérance, et une bonne dose de psychologie, seront des qualités qui vous permettront un raisonnement, une analyse bien différente de ceux qui vous entourent et qui ont un comportement grincheux et contestataire. Sachez également que cette vocation peut vous aider à trouver un emploi et que l'arbitrage, quelque soit le sport, est bien « **la plus belle école de la vie** ».

En tant qu'**ARBITRE**, vous serez protégés comme vous protégerez vous-même le football, ce sport qui nous anime et nous fait tant parler. Désormais, **les Arbitres sont désignés pour des missions d'ordre public**, ce qui veut dire qu'ils sont assermentés par les Lois ministérielles mises en place par le Gouvernement Sarkozy en 2008 et votées par le Parlement.

Les auteurs d'actes d'incivilité à l'égard d'un Arbitre peuvent être conduits tout droit devant les Instances Juridiques pour d'éventuelles peines dont le maximum est de 5 ans de prison ferme et 75 000 € d'amende.

En devenant **ARBITRE**, il vous sera possible de réaliser un impressionnant parcours sportif. Certains jeunes, après 3 seulement saisons, accèdent au Niveau Régional Jeunes (18 ans), puis au Niveau Régional Seniors (PH).

Nombreux sont les jeunes arbitres de 20 ans qui dirigent déjà des rencontres de Promotion d'Honneur Ligue dans les départements voisins (44, 49 et 85)

Pour devenir **ARBITRE**, il suffit de **suivre la formation dans les Ecoles d'Arbitrage**. Cette formation est réalisée par des ex-arbitres, pressentis par la Ligue Atlantique pour diriger les cours ; la formation se déroule sur un week-end complet. Les résultats : **environ 70% des candidats sont reçus**. Après quelques matchs dirigés sur le terrain, un examen pratique est réalisé à l'occasion d'une rencontre.

L'examineur, ex-arbitre, est avant tout un conciliateur.

En fonction des notes obtenues lors des prestations sur le terrain, l'**ARBITRE** peut gravir les échelons rapidement.

Les premières saisons, l'accompagnement des arbitres est assuré chaque week-end par des bénévoles du club (joueurs, dirigeants, spectateurs ou autres adhérents au club). Par ailleurs, le club prend en charge le financement de l'équipement de l'**ARBITRE** (maillot, short, chaussettes, sifflet, cartons).

Au début de chaque saison, comme les 155 000 arbitres de football en France, un stage d'une journée est organisé au District ou bien à la Ligue Atlantique en présence d'un **encadrement de haut niveau** : Arbitres de Ligue 1 et Ligue 2, Médecins Fédéraux, Entraîneurs, Educateurs, Présidents de Clubs, Membres de Commissions, et Arbitres de la Ligue dont la carrière a été reconnue satisfaisante au niveau régional. Le programme de ce stage : causeries, débats, vidéos, déplacements sur le terrain pour les conseils se rapportant à la technique d'Arbitrage.

Ce stage est très bénéfique et surtout une bonne remise en cause pour une meilleure maîtrise des rencontres suivantes. N'oublions pas que chaque match est une expérience supplémentaire pour la vie quotidienne.

En début de carrière, un **ARBITRE** reçoit environ **40 € de dédommagements de ses frais de déplacement** après chaque rencontre. Ce règlement augmente au fur et à mesure que l'Arbitre monte en catégorie. De plus, il reçoit une **carte d'accès gratuit sur tous les terrains de football de la Ligue Atlantique** pour voir les matchs de niveau District jusqu'à la Ligue 1, comme le FC NANTES près de chez nous.

N'oublions pas que chaque saison se déroulent de belles affiches de Coupe de France dans notre département et dont l'accès au match est également gratuit.

Un jeune **ARBITRE** peut avoir la possibilité de **participer aux différents Tournois Internationaux proches de Vieillevigne** (tournois de Montaigu, St Pierre de Nantes, Rezé, Vigneux, etc...). Ces tournois permettent de côtoyer, voire d'arbitrer avec les plus Grands du Monde de l'Arbitrage, ces collègues de la FIFA qui, par leurs belles aventures (Coupe du Monde) racontent leurs anecdotes et nous imprègnent du virus contagieux de l'Arbitrage.

Un **ARBITRE** peut également participer aux différentes **festivités organisées par l'UNAF**, cet organisme qui est là pour défendre, nous soutenir en cas de graves problèmes de santé ou familiaux. L'UNAF organise des sorties (finale de Coupe de France, banquets, spectacles, sorties, excursions, etc...)

En conclusion, n'hésitez plus, laissez-vous tenter par cette expérience qu'il vous sera possible d'arrêter à tout instant sur simple courrier recommandé à votre Club et auprès des Instances du Football Atlantique. Rappelez-vous : en tant que joueur, vous n'aurez peut-être jamais les possibilités de jouer au haut niveau de votre club, alors qu'en tant qu'arbitre, vous pouvez, en quelques saisons, arriver au plus haut niveau régional, c'est-à-dire la Division Honneur Seniors.

Les arbitres sont des sportifs, des compétiteurs qui, chaque week-end, viennent dans les stades avec un maillot différent, œuvrer pour la bonne cause : le football, ce sport qui peut vous permettre de voir se dessiner pour vous une belle carrière à l'horizon.

Jacky RICHARD

Membre de la Commission Départementale d'Arbitrage,
Membre de la Commission Régionale

Si vous êtes intéressés ou souhaitez plus d'informations sur l'arbitrage, vous pouvez contacter :

Jacky RICHARD (Membre de la C.D.A. 44) 06.26.69.58.80 ou jacky-richard2@wanadoo.fr

Joël ROUSSEAU (Commission Arbitres) 06.19.24.55.09 ou rousseau.topgarage@orange.fr

Rémy GABORIAU (Référént arbitres ASVP) 06.18.06.93.67